VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES AL'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

Geo. St. Paul. **Geo. St. Paul.** **Geo. St. Paul.**

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de PHILIP FELIX HERWIG—No 81,618—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

JEUDI, le 24 JUIN 1909, a Midi, a la Bourse des Proprietes Foncieres, No 811 rue Baronne.

En vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté du 16 Avril 1909, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit :

PAROISSE ST-TAMMANY.

"HERWIGG'S BLUFF"

La magnifique location, contenant 20 acres plus ou moins et connue comme "Herwig Bluff", ensemble avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent

Vingt acres borné sur le Nord par la propriété Crawford, Est par "Old River" ouest par A. Provost, sud par les terres de Kunz et connue aussi comme la vieille place Cooper.

LA "FLETCHER PLACE".

Lot 3 de la section 6, corporation 8, étendue 15 Est contenant 40 acres, plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connue comme la vieille Place Fletcher.

LA SWENSON PLACE,

entre la Station de la Rivière aux Perles et Slidell, contenant 80.23 acres, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant de et décrit comme E. 1|2 de la N. W. 1|4 de la section 30 corporation 8 sud, étendue 15 Est, St Helena Meridian, en la paroisse St Tammany, Etat de la Louisiane, contenant 80.23 acres avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, acquis par le vendeur de P. H. Herwig (John Swenson) par U. S Homestead certificat No 7131

DEUX ETENDUES DE TERRE DANS LA PAROISSE ST-TAMMANY PRES DE COVINGTON, LNE.

L'élégante addition du faubourg de la ville de Covington connue comme Pinedale, environ un mille de la Maison du Gouv. et sur le New Orleans Great Northern Railroad.

1. Toute certaine étendue ou parcelle de terre, située dans la paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane, et plus complètement décrite comme suit (les lignes s'étendant comme suit): Commençant au piquet No 1, le coin N. E. de la section 48 Tp. 6. S. de R. 11 Est sur la ligne borne de l'ouest de la section 45, marqué pour arbre de témoin en 8" water oak sur le côté Est de la branche, Sud 64 degrés W 38 liaks, de là Sud 54 degrés 30 W. 12 chaines et 11 lien au piquet No 2 arbre témoin à 24" cypre. Sud 45 degrés E 53 lien de la Sud 35 degrés 30' E. 39 chaines et 73 liens au piquet No 3 sur la borne Nord des terres de Levi en Wire Fence, arbre témoin en 18" pine Nord 40 degrés W. 42 liens 42 liens de là au long du wire fence Nord 51 degrés E 12 chaines et 29 liens au piquet No 4 près du coin N. E. du fence sur le côté Ouest de Greenslaw Railroad (ceci est en piquet de Railroad No 56); de là au long du côté Ouest du Railroad Nord 28 degré (vingt-huit degrés) W. 20 (vingt-huit degrés) No 20 Chaines et 39 liens au piquet No 5 sur le côté Ouest, 20 pieds du centre de la Greenlaw Railroad et sur le coin Sud de la section 45 de la Greenlow Railroad, et sur la borne Sud de la sud W. 2 chaines au pente: No 6 étant le vieux coin sud-ouest de la section 45, arbre de témoin à 24" pin. nord 4 degrés No 47 liens de là au long la ligne de borne Ouest de ladite section 45, 18 chaines et 70 liens à l'endroit du commencement, ledit étendue de tere contient 50 (cinquante) acres plus ou moins et est situés dans la portion Nord de réclamation privée, section 38 T. C. S de R. 11. Est d'après un arpentage fait par J. M. Yates, paroissee, le 9 novembre 1904.

2. Toute cette étendue ou parcelle de terre située dans la paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiance, étant la portion du nord de réclamation privée section 38, corporation six, sud de l'étendue onze est Greensburg, district de la Louisiane, et étant environ un mille nord de la ville de Covington dans ladite paroisse et Etat. Les lignes s'étendant comme suit: Commençant au piquet arbre témoin 24" cypre sud 45 degrés E 53 liens sur la borne du nord de ladite section 38, ce piquet de départ est de douze chaines et 11 liens Sud 54 degrés 30" Ouest du coin Nord-Est de ladite section 38, de là Sud 54 degres 30 Ouest, 12 chaines et 2 liens à un piquet (A) en barière fil de fer, en ligne de borne Sud de la Scullan Place (pas d'arbre près), delà Sud 35 degrés 30' Est 23 chaines et 14 liens au piquet (B) sur la borne Nord des terres de Smith, delà Nord 78 degrés E. une chaine et 24 liens au piquet (C) Smith's coin N. E. (arbre témoin en 18" pine Nord, 63 degrés 30' Ouest 9 liens; de la Sud 25 degrés E. 16 chaines et 60 liens au long de la borne Est de Smith au piquet (D) dans le coin Nord Est du pâturage de Levy, de là Nord 51 degrés E. 12 chaines et 99 liens, au piquet (33") sur la ligne de borne nord de terre de Levy en "wire fence" arbre témoin en 18" pine nord 40 degrés W. 42 liens; de la nord 35 degrés 30' ouest 39 chaines et 73 liens au long de la borne ouest des 50 acres déjà achetés par l'acquéreur de ces vendeurs à l'endroit du commencement La dite étendue de terre contient 50 acres plus ou moins le tout d'après un plan d'arpentage fait par J. M. Yates, voyer de paroisse, le 9 novembre 1904

Ladite propriété est est sujette à une dédication de parts pour les rues tracées sur le plan déposé en l'étude du commis de cour de la paroisse St-Tammany.

1977 acres de terre dans la portion sud est de la paroisse de St-Tammany décrite comme suit:

160.00 acres N. W. 1|4 section 29 corporation 8 sud, étendue 15 est, acquis par P. F. Herwig de William McKinney par U. S Homestead Certificate No 198.

80.00 acres N. 1|2 de S. W. 1|4 section 20, corporation 8 Sud, étendue 15 Est acquis par P. F. Herwig de William McKinney par patente de l'Etat de la Louisiane No 554.

79.70 acres W. 1|2 de N. W. 1|4 de la section 20, corporation 8 Sud, étendue 15 Est, acquis par P. F. Herwig de William McKinney, par patente de l'Etat de la Louisiane No 851.

40.05 Acres S. E. 1|4 de S. E. 1|4 Section 18, corporation 8 Sud, étendue 15 Est, acquis par P. F. Herwig de William McKinney, par patente de l'Etat de la Louisiane No 2 424.

120.39 Acres W. 1|2 de S. W. 1|4 de la section 7, corporation 8 Sud, étendue 15 Est, acquis par P. F. Herwig de William McKinney par patente de l'Etat de la Louisiane No 2 464.

95.82 Acres, lots 1 et 6 et N. E. 1|4 de N. 1|4 de la section 6, corporation 8, Sud, étendue 15, Est, acquis par P. F. Herwig par patente de l'Etat de la Louisiane No 2462.

600.34 acres E. 1|2 de N. W. 1|4 W. 1|2 de N. E. 1|4 de la section 36, corporation 7 sud, étendue 14 est et S.W 1|4 de S. W. 1|4 de la section 6 et N. W. 1|4 de N. W. 1|4 et E. 1|2 de W. 1|2 et S. W. 1|4 de S. E. 1|4 de la section 7 et N. E. 1|4 de la section 18, corporation 8 sud, étendue 15 est, acquis par P. F. Herwig par patente de l'état de la Louisiane No 2902.

518.91 acres S. W. 1|4 de N. W. 1|4 de la section 17, S. W. 1|4 de la section 17 E. 1|2 de N. W. 1|4 et N. 1|2 de S. E. 1|4 et E. 1|2 sde N. W 1|4 section 18, corporation 8 sud, étendus 15 est, acquis par P. F. Herwig par patente de l'état de la Louisiane No 2903.

118.12 acres W. 1|2 de S. W. 1|4 et le lot numéroté six de la section 6, corporation 9 sud, étendue 15 est, acquis par P. F. Herwig par U. S. Certificate No 10,449.

163.60 acres N. W. 1|4 de N. W. 1|4 et lots numérotés deux, trois, quatre, cinq et sept de la section 6, corporation 9 Sud, étendue 15 Est, acquis par P. F. Herwig par U. S. Certificate No 10,586.

TERRES SUR LA RIVIERE BOGUE CHITTO

Paroisse St-Tammany.

500.00 acres de terre étant et s'étendant situé dans la paroisse St-Tammany dans l'Etat de la Louisiane, sur la côte ouest ou sud de la rivière Bogue Chitto, borné au nord par ladite rivière sud par les terres de Orphy Taylor, ouest par les terres de Mme N. E. Kimball et sur l'est par les terres publiques, étant une portion d'une grande étendue de terre acquise par le vendeur de P. F Herwig (Joseph Sharp) par achat de Orphy Taylor le 21 novembre 1865.

614.00 Acres de terre, s'étendent et étant situé sur le fleuve Bogue Chitto, en partie dans la Paroisse St Tammany, et en partie en la Paroisse Washington et borné sur le nord par ledit fleuve Bogue Chitto. Est par des terres autrefois appartenant à Hezekiah Thompson et maintenant appartenant à H. H. Smithon, le sud et l'ouest par des terres vacantes, acquis par le vendeur de P. F. Herwig (George Sharpe) de Joseph Sharpe, et autres, le 11 février 1882 étant originalement 640 acres moins la réserve suivante, à savoir: Un acre maintenant servant comme cimetière et vingt cinq (25) acres vendu à James Sharp, étant situé dans le coin sud-ouest de ladite étendue et sur laquelle ledit James Sharp maintenant réside.

640.00 acres, étant une certaine section de terre dans la paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane, et bornée comme suit: Sur le nord par la rivière Bogue Chitto, sur le sud par des terres publiques, sur l'ouest par des terres appartenant à Joseph Sharpe, sur l'est par des terres de Matthew Holliday, contenant 640 acres, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, acquis par le vendeur présent de P. F. Herwig (Mme Elizabeth Simpson, épouse de William C. Warren) de Emanuel Taylor, le 17 juin 1884.

150.00 acres étant un quart de la section de 160 acres de terre (moins 10 acres en face de la résidence de W. D. King, receveur, par le vendeur), situés sur la rivière Bogue Chitto, dans la paroisse de St Tammany, Etat de la Louisiane, étant la demie (1|2) section indivisée sur la "Spanish Head Right" Nos 41 et 45, laquelle terre est bornée sur le nord par la rivière Bogue Chitto, ouest par les terres de W. D. King ou "Spanish Head Right" Nos 42 et 44, est par les terres autrefois appartenant à Edith Galiaway, et sud par les terres de William Fontleroy, acquis par le vendeur présent P. F. Herwig (James H. Magee)

160.00 acres de terre sur la rivière Bogue Chitto, borné au nord par ladite rivière, ouest par les terres de W. D. King est par les terres de J. F. Phillips, et sud par les terres de Willis Fanntelroy étant la moitié inférieure de la moitié supérieure de la section 45 corporation 4 sud, 12 est, et la moitié supérieure de la moitié inférieure de la section 41, corporation 5 sud, étendus 12 est, étant la même terre acquise par le présent vendeur P. F. Herwig (Alexander Magee) à une vente publique, le 16 juin 1898.

320.00 Acres étant la moitié inférieure d'une section de terre, situés dans la Paroisse St Tammany, Etat de la Louisiane, borné sur le nord par la rivière Bogue Chitto, Est par les terres de Abner Jenkins, Sr. Sud par des terres publiques et Ouest par les terres de Charles Magee Sr, contenant 320 acres acquis par le vendeur présent P. F Hawig, (J. L. Phillips de James F. Fussell, le 26 juillet 1886.)

PAROISSE JEFFERSON.

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, passages, privilèges et ce qui y appartient ou qui en quelque sorte en fait partie, situé sur la Grande Ile, paroisse Jefferson, dans cet Etat et désigné par le numéro trente-un, sur un plan dressé par P. M. Judice, ingénieur civil, daté du 6 janvier 1866, déposé pour référence en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire de cette ville, laquelle portion de terre mesure un arpent de face sur le Golfe du Mexique, une semblable façade sur la Baie Caminada s'étendant dud. Golf à ladite Baie et ayant une profondeur qui y appartient.

Les terres connues comme la fabrique Smith & Reed étant la façade de la section No 4 township 21 south range 24 est district sud-est de la Louisiane, ouest du fleuve Mississipi, situé sur la rive est du Bayou Bruleau, paroisse Jefferson, dans cet Etat, avec toutes les améliorations et structures de tous genres érigées dessus ou appartenant auxdites terres mesurant 18.32 acres plus ou moins.

Un certain morceau de terre connu comme le "Harvey Tract" situé dans la Paroisse Jefferson, en cet Etat, étant la moitié Sud (S.1|2) de la section 19 et le terrain No 3 de la section 20 township 21, range 25 Est du sud-est district de la Louisiane, ouest de la rivière Mississipi, mesurant 234.14 acres plus ou moins, d'après le certificat No 260 du Bureau des terres d'Etat.

PAROISSE DE LAFOURCHE.

Première—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la ville de Thibodaux dans la paroisse de Lafourche, Etat de la Louisiane, connu comme le coin nord ouest du lot No 171 sur une petite pièce de terre ou plan de onze lots tracé par G. S. Guion, par J. B. Grinage, le 10me jour de mai 1842 et déposé dans le bureau de l'architecte de l'architecte de la paroisse Lafourche, mesurant quarante-deux pieds huit pouces de face sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur, borné de face et à l'ouest par la rue Harrison, au nord par le lot No 166, appartenant à C. S. Hawley, et au sud par une partie dudit lot No 171, appartenant autrefois à M. D. Nolan et maintenant à Adrien Molaison.

Les améliorations comprennent:

Deuxième—La moitié au nord d'un certain lot ou parcelle de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou y appartiennent de quelque façon que ce soit situé dans la paroisse de Lafourche, Etat de la Louisiane, sur la rive droite du Bayou Lafourche dans le voisinage immédiat de la ville de Thibodaux, à environ treize arpents dudit bayou, mesurant un arpent sur la rue St-Charles sur la largeur y appartenant, borné devant ou au nord par des autres terres autrefois ou maintenant appartenant à Louis Sylvain Allain, au dessus ou à l'ouest par des terres autrefois ou maintenant appartenant à Mme H. F. Knoblock au-dessous, au-dessous ou à l'est par la rue St Charles, et en arrière ou au sud par le lot de Abraham Pattera. Les améliorations comprennent.

Troisième—Le lot No 3 sur un plan de subdivision en lot No 42 du plan de la ville de Thibodaux, lequel plan de subdivision est annexé aux papiers de la succession de Marcellin Robichaux et de Terzille Bertrand, sa femme, en communauté, tous les deux décédés, ledit lot No 3 mesurant cinquante-cinq pieds, plus ou moins, le long de la rue Green, sa limite à l'ouest, soixante sept pieds plus ou moins sur sa limite au sud le divisant du lot No 5, trente et un pieds, plus ou moins, sur ses bornes à l'est, le divisant du lot No 4, et vingt-six pieds, plus ou moins, sur ses bornes au nord, le divisant du lot No 2; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent Les améliorations comprennent.

Quatrième — Une certaine portion ou parcelle de terre, située dans la Paroisse Lafourche, Etat de la Louisiane, sur la rive droite du Bayou Lafourche, au-dessous et dans le voisinage immédiat de la ville de Thibodaux et à environ quinze arpents en arrière dudit bayou, mesurant un arpent sur la ligne supérieure sur la largeur y appartenant, bornée en devant ou au nord par des terres maintenant ou autrefois appartenant à Mme H. F. Knoblock et maintenant appartenant à L. S. Allain, en arrière ou au sud par des terres appartenant autrefois à Mme Knoblock, et au dessus ou à l'ouest par une rue la séparant des terres appartenant autrefois à Pierre Lagarde, maintenant divisées en lots appartenant à diverses personnes.

Cinquième—Une certaine parcelle ou lot de terre situé dans ladite paroisse de Lafourche, Etat de la Louisiane, sur la rive droite du Bayou Lafourche, au-dessous et dans le voisinage immédiat de la ville de Thibodaux, et environ douze ou treize arpents en arrière dudit bayou, mesurant deux (cent trente pieds sur les lignes supérieure et inférieure ou lignes à l'ouest et à l'est sur la largeur des terres dont il est une portion borné devant ou au nord par des terres de S. Allain, au dessous ou à l'est par la rue St Charles, en arrière du lot appartenant à Oscar Crozier, et au dessus ou à l'ouest par le lot Agnes Hawkins et autres, étant une partie d'une plus grande étendue de terre achetée par L. S. Allain, de la veuve Joseph Frederick Guedry en l'année 1859.

Conditions—La moitié ou plus comptant, l'option de l'acquéreur, et la balance en a, en un et deux ans, démontrée par billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, garanties par hypothèque et privilège de vendeur. L'acte de vente devra contenir la pacte de "non alienando" et vente sans estimation, et 5 pour cent d'honoraires d'avocats dans le cas où un avocat serait employé pour collecter lesdites notes, excepté les terres boisées de la paroisse St-Tammany qui doivent être garanties aussi par des sécurités négociables. L'acquéreur devant assumer le paiement en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et comme une partie de cela, toutes les dépenses habituelles, telle que certificate d'hypothèque de translation de propriété, recherches de taxes, et leur proportion des taxes pour l'année dans laquelle la adjudication est faite. Toutes les propriétés vendues sujettes aux baux courants, s'il y en a.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur, devant Félix J. Dreyfous, notaire, et les acquéreurs devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de leur achat au moment de l'adjudication avec

GEO. ST-PAUL, Encanteur,
No 137 rue Carondelet

MM. Girault Farrar, Chas Rosen et Dan Kernan, avocats.

23 mai—23 30—juin 6 13 20 24

William Frantz & Cie., Succursale: 1014 Rue S. Remparts En face de la Station de l'Union.

JOAILLIERS ET OPTICIENS.

Marchandises en Argent Véritable et en Or Massif. Inspecteurs Autorisés des Montres de Chemins de Fer. Prompte attention accordée aux demandes et commandes par la poste. **Attention Spéciale Appelée sur les Départements de Réparations.**

142 RUE CARONDELET. - - - NOUVELLE-ORLEANS, LNE

30août—

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT.

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.

313 ..... RUE ROYALE 313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4360.

"JE ne demande pas le bonheur Je suis moi-même le bonheur." Il y avait de nombreux rois à cette époque et il arriva qu'à un grand roi qui n'avait que de la chance, son voisin, un autre grand roi, qui était son allié, dit "Oh, roi vous avez eu trop de bonheur et quand la chance tournera vous souffrirez jusqu'à la mort. Offrez votre plus précieux joyau en sacrifice." Et il donna le joyau, le vrai diadème de ses yeux, mais il lui fut rendu. Et alors un mal l'attaqua et il fut abattu. Maintenant Tebault, Le Silencieux Roi des Meubles, comme certaines gens l'appellent, n'a eu que des malheurs pendant trois ans et soixante jours, et croyez que quand il aura du bonheur Tebault en aura des transports de joie et d'allégresse. Car si Tebault n'a pas eu de mauvaise chance personne n'en a eu. Il vend ses meubles au prix coûtant, passe des nuits blanches et de ses yeux peu faits pour les larmes il tombe même des perles de pitié.

W. G. TEBAULT,

LE SILENCIEUX MARCHAND DE MEUBLES.

217-223 rue Royale. Nlle-Orléans, Lne.

PHONE MAIN 986. INCORPOREE EN 1855.

CHAS. JANVIER, Président. FERGUS G. LEE, Vice-Président. WM. P. MAUS, Secrétaire.

SUN INSURANCE COMPANY

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

SUCCURSALE.

CHAS. D. FOUCHER, Gérant.

Bâtisse de la Compagnie, 308 rue Camp

19juil—1an

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe

A cherché pendant ses cinquante annees de service aux Etats-Unis à réaliser la définition du mot assurer, à savoir: **"Rendre certain ou garantir."** Toutes personnes en réclamations pour pertes, assurées dans cette Compagnie et atteintes par les sérieuses conflagrations qui ont eu lieu dans ce pays-ci et dans d'autres, attesteront volontiers, croyons-nous, le sentiment de sécurité que leur a fait éprouver la possession de nos polices, et la satisfaction que leur ont donnée nos réglements.

9 avril—1an—jeu dim mar

PAUL M. SCHNEIDAU, Agent

REPRESENTANT

La MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL AND COKE CO.,

Bureau, 315 RUE CARONDELET

Téléphone Main 576. Nouvelle Orléans, Lne.

CHANTIER DE CHARBON:

Au pied de la rue Race Téléphone Main 982

Bureau des Remorqueurs

MAUD WILMOT, MONGAH.

CHANTIER DE CHARBON:

513-521 rue Quartier. Téléphone Hemlock 321.

CALE SECHE DE SECTION, ALGER,

Téléphone Alger 38.1

6oct—10m—ven dim merc

UNION SANITARY EXCAVATING CO.

WM. C. FAUST, Président. Incorporée en 1882 LOUIS RUCH, Secrétaire.

Sont Prêts à Curer Entièrement et à Désinfecter à Court Délai Toutes Sortes de

FOSSES D'AISANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE, ETC.

TRAVAIL DE PREMIER ORDRE. Téléphone Main 3313. TERMES RAISONNABLES.

Bureau: 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet.

9mars—3m

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures, et fermé le dimanche. Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me District

dim mar jeu

Jackson Brewing Co.

Notre Bière Bohemian Jackson

PURE FOOD BEER

Ne contient que 3 1|2 0|0 d'Alcool, ce qui en fait une boisson sobre. Nous recommandons son usage modéré, et en condamnons l'abus. Les Allemands, une des nations les plus éclairées et les plus sobres au Monde, font de la Bière leur principale boisson et en consomment deux fois autant par personne que nous le faisons aux Etats-Unis. Notre Bière Bohemian est faite d'après la vieille méthode Allemande et vaut n'importe qu'elle autre. (Vendue en barils seulement.) Nous vous invitons à visiter notre Brasserie.

RUES DECATUR ET JEFFERSON.

Lawrence Fabacher, Président. Adolph Dumser, Vice-Prés.

Gus. Oertling, Sec. Trés. Jos. Meichet, Surintendant.

28 fév—12m—dim jeu

Certains Pianos

Vendus à $4.00 et $5.00

par mois chez

GRUNEWALD

Pianos achetés, réparés, accordés, polis, échangés, etc.

CONSULAT DE FRANC

Godchaux Building, 306-

Bureaux ouverts au public de 9 h res à 2 heures.

AVIS.

Recherché dans un intérêt de famille:

Jean Baptiste Mallet (de Sa Plancart.)

Emile Adrey.

Maigne de St-Martin (Cha Eugène François) né à Vic de gorre en 1834.

Documents à remettre à

James Berkelmans.

Jean Marie Ferran.

Denis Lamarque.

Pierre Pujol.

30t—1905

E. A. ANDRIEU

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDID(

Membre de la New Orleans Stock Exchange P. O. Boîte 113. Nouvelle Orleans.

SALLE DE BILLARDS

DE

MILLER

Parties entre Experts Tous les

Tables nombreuses et les plus modernes aux Etats-Unis. Un établissement parfaitement tenu et mieux fréquentés à la Nlle-Orléans.

116 Rue Royale; 117 Passage de la Bourse, près Canal.

J. MILLER, Propriétaire.

SIROP D'ANGELL

Pour le Rhume et la Coqueluche

Pour Rhumes, Refroidissements, Toux, Grippe, Bronchites et toutes les affections de la Gorge. Préparé par le Dr Richard Angell. Prix, 25 et 50c. Vendu par tous les Pharmaciens 18 juin—1an

---

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No. 64. Commencé le 1er avril 1909

L'ARGENT ET L'AMOUR

GRAND ROMAN INÉDIT

PAR JACQUES BRIENNE

TROISIÈME PARTIE

LA COURSE A L'HERITAGE

X

(*Suite.*)

Il était déjà à vingt pas d'elle qu'elle le suivait encore du regard!

Il se retourna légèrement, lui fit de la main un geste amical et, en même temps, il dit entre ses dents, à demi-voix:

—Toi, si tu n'as pas, demain, une indigestion de lapin, c'est que tu as un fameux estomac.

XI

A l'heure même où mademoiselle Julia rencontrait Milon aux Buttes-Chaumont, pour la scène amoureuse et ridicule qu'on vient de lire, Lucien arrivait rue des Pyrénées.

Déjà, dans la matinée, madame Mazure était allée causer avec la concierge de Marthe.

Grâce à une pièce de dix francs glissée avec à-propos, elle avait obtenu tous les renseignements nécessaires.

Marthe était une pauvre institutrice presque dans la misère et si vaillante, si jolie, si honnête!

—Ah! madame, disait la concierge avec enthousiasme, je ne sais pas quelles sont vos intentions, mais si vous êtes chargée de vous renseigner pour le compte d'un amoureux, vous pouvez lui dire qu'aucune femme ne mérite plus que mademoiselle Mauran-Boissière d'être heureuse.

Puis elle reprenait:

—Par exemple, je n'en dirais pas autant de cette mademoiselle Julia qui demeure avec elle. C'est une toquée, laide comme une guenon, bavarde comme une douzaine de pies, et qui s'imagine qu'elle fait tourner la tête à tous les hommes!

—Qu'est-ce que cette mademoiselle Julia est à mademoiselle Mauran-Boissière? interrogea madame Mazure, qui voulait paraître moins instruite qu'elle ne l'était.

—Son ancienne institutrice. Paraît que mademoiselle Mauran-Boissière a été jadis très riche; puis les affaires ont mal tourné et elle garde ce paquet, je ne sais vraiment pourquoi, car ça n'est bon à rien.

—Par pitié peut-être, insinua la sage femme.

—Vous avez deviné, madame, mais c'est de la pitié bien mal placée; il y a tant de pauvres gens plus méritants que cette ancienne institutrice.

"Ça n'est pas capable de gagner le pain que ça mange et ça prend des airs! Ça regarde de haut les braves gens qui ne doivent rien à personne.

—Vous avez raison, mademoiselle Mauran-Boissière pourrait mieux placer ses générosités.

—Pour sûr que si elle a de l'argent de reste, il y aurait un meilleur usage à en faire.

"Mais elle est loin d'en avoir de reste, la pauvre demoiselle du bon Dieu. Je suis sûre qu'elle se prive pour cette propre à rien. Elle devrait bien se rappeler le proverbe.....

Le proverbe que la concierge allait citer était sans doute de ceux que Mme Mazure respectait car ce fut la sage-femme qui, avant son interlocutrice, prononça gravement:

—Charité bien ordonnée commence par soi-même.

Mais quoique la conversation entre les deux malicieuses personnes, la concierge et la sage-femme, ne manquât ni de pittoresque ni d'intérêt, nous en ferons grâce au lecteur.

Nous lui ferons grâce aussi du long entretien qu'eurent ensemble madame Mazure et Lucien Richaud, en durant lequel fut arrêté dans tous ses détails leur nouveau plan de campagne, et nous reprendrons le jeune médecin au moment où il monte tout ému l'escalier de mademoiselle Mauran-Boissière.

L'émotion de Lucien Richaud provenait de causes multiples.

Il se demandait si Marthe connaissait exactement, vaguement ou pas du tout le rôle qu'il avait joué à Vichy auprès de son père malade.

Bien que la sage-femme se fût efforcée de lui démontrer par des raisons ingénieuses que la jeune fille devait l'ignorer, ou ne le connaître que vaguement, bien qu'elle lui eût indiqué, pour parer à toutes les éventualités, ce qu'il devrait dire au cas où Marthe ferait allusion aux événements de Vichy, il n'était pas très rassuré.

Il ne pouvait s'empêcher de songer en outre, que la démarche qu'il allait faire pouvait, si elle réussissait, lui valoir une fortune.

Enfin, il sentait aussi un trouble d'un autre ordre.

Il était entraîné par une espérance peut-être plus douce encore.

L'amour qu'il avait éprouvé à Villefranche pour la jeune châtelaine s'était réveillé plus ardent depuis qu'il avait revu dans la pauvreté la femme qu'il admirait jadis dans les splendeurs de Bellevue.

Marthe était, en effet, à cet âge heureux où chaque jour ajoute à la beauté d'une jeune fille.

La grâce un peu puérile, la joliesse encore enfantine d'autrefois, avait fait place à une beauté grave, vraiment troublante et presque intimidante.

Mais l'allure royale et la beauté superbe de Marthe étaient rendues touchantes, étaient, pourrait-on dire, humanisées par une expression de mélancolie et de bonté.

Et cela la rendait à la fois très touchante et très désirable.

Lucien était trop troublé pour analyser les changements que le temps et les malheurs avaient produits en Marthe et pour comprendre le détail de ce qui se passait en lui.

Le sentiment qu'il éprouvait était d'ailleurs moins complexe que celui que Marthe aurait inspiré à une nature plus noble.

Médecin et perverti, Lucien n'était plus capable de respect, il sentait qu'il aimait Marthe profondément, âprement, mais il l'aimait en libertin; il ne pouvait plus aimer d'une autre façon.

C'est donc avec un tremblement produit en quantité presque égale par le désir de la fortune et par le désir de l'admirable jeune fille qu'il frappa à la porte de Marthe.

Pendant qu'il entendait, avec un étrange battement de cœur, des pas se rapprocher de lui, il se rappelait les recommandations de madame Mazure.

Il se répétait les paroles mêmes de la bonne conseillère:

—Surtout pas de hâte, mon fils, pas d'impatience. Soyez le respect en personne, ou je me trompe fort ou vous allez à la chasse d'un gibier farouche; évitez avec soin tout ce qui pourrait amener une réponse trop rapide. Je crois bien que quand celle-là a dit "non", c'est pour toujours.

Il sentait la sagesse de ces recommandations et pourtant, impatient et énervé, comme l'eût été à sa place tout autre jeune homme, il leur reprochait non point, certes, de n'être pas justes, mais d'être difficiles à suivre.

—Avec ça que c'est commode, murmurait-il intérieurement de faire une demande en évitant d'obtenir une réponse.

Dès le seuil, Marthe reconnut Lucien.

—Vous, cria-t-elle, a[illegible] instinctif mouvement de r[illegible] avec un sentiment non dé[illegible] d'horreur, que voulez-vous, m[illegible]sieur?

Cette réception n'était pas [illegible]te pour encourager le jeune h[illegible]me, déjà si inquiet et si em[illegible]rassé. Il eut un sourire va[illegible] mais d'une tristesse infinie.

Puis il répondit:

—Je désirerais, mademois[illegible] vous parler pendant quel[illegible] instants.

Ces mots furent prono[illegible] d'une voix si humble, si su[illegible]ante, que Marthe fut obligée [illegible] percevoir l'air malheureux [illegible] jeune médecin.

Sa bonté parla seule en el[illegible] D'ailleurs, le passé n'é[illegible] pas mort!

N'avait-elle pas promis [illegible]blier tous les torts, toute[illegible] fautes, surtout celles qu'el[illegible] pouvait expliquer.

Elle fit un effort comme [illegible] chasser les mauvaises pe[illegible] qui tourbillonnaient dans so[illegible]prit, pour dompter la colère [illegible] grondait en elle, et c'est [illegible] voix qu'elle chercha à re[illegible] plus douce qu'elle dit:

—Entrez donc monsieur, [illegible]tez-moi le motif grave qu[illegible] amène, car je suppose que [illegible] démarche doit vous être [illegible] pénible qu'elle est cruelle [illegible] moi.

—Oui, mademoiselle, rép[illegible] Lucien Richaud, dès qu'il [illegible] pénétré dans la petite pièce [illegible]